

Séminaires ENS/ IAU-îdf

« Vivre dans les campagnes urbaines d'Ile-de-France »

10 mars 2017

Ouverture par Christian THIBAUT, directeur du département Environnement urbain et rural à l'IAU-îdf

1. Le cycle 2016/2017 des séminaires ENS/IAU

Ce séminaire monté en partenariat entre le département de géographie de l'ENS et l'IAU s'inscrit dans la thématique globale choisie pour l'année scolaire 2016/2017 : celle de la métropole accueillante. Nous avons choisi d'éclairer ce thème très large au travers de différents angles :

- Le 1^{er} séminaire du 10 décembre 2016, interrogeait cette notion du point de vue des entreprises et de leurs salariés ;
- Cet après-midi nous allons l'interroger du point de vue des habitants et acteurs des « campagnes urbaines d'Ile-de-France » ;
- Le dernier séminaire du 20 mai sera consacré à la question des nouvelles pratiques et nouveaux services de mobilités.

Je voudrais excuser la directrice du département de géographie de l'ENS, Emmanuelle CUNNINGHAM-SABOT, qui est souffrante et qui ne peut pas être parmi nous. Cependant, l'ENS est représentée par trois de ses étudiants qui seront plus particulièrement en charge de la rédaction des actes du séminaire.

2. Le sujet de ce jour

J'en viens au sujet de cet après-midi : « Vivre dans les campagnes urbaines d'Ile-de-France ». « Campagnes urbaines » est ce qu'on appelle un oxymore. Pourquoi utiliser une telle formule en apparence contradictoire ?

- Pour interroger nos catégories habituelles de pensée (l'urbain, le périurbain, le rural comme espaces bien délimités et indépendants ; chacun selon son métier ou son expérience pouvant d'ailleurs placer ses limites de manière différente !) ;
- Voire pour nous inciter à revoir nos catégories, interroger les frontières et penser les espaces de façon systémique.

Le thème est important. Il n'est pas nouveau. Par exemple, le département « environnement urbain et rural » que je dirige a été créé en 1974 par des personnes venant de la Mission d'étude et d'aménagement rural du ministère de l'agriculture (MEAR). Cette mission spéciale avait été créée en 1969, à la demande notamment des Chambres d'agriculture. Cette mission avait fait le tour de l'aménagement des grandes métropoles, sous l'angle de la planification, et avait mis en évidence le retard conceptuel français dans les contenus des schémas directeurs et leur manière de traiter les territoires périurbains et ruraux. Les Français avaient par exemple emprunté aux Anglais leur politique de « *new towns* » mais avaient oublié son complément pourtant indissociable, leur politique de « *green belts* », encore plus ancienne, les prémices en remontant à la fin du XIXe siècle (si l'Italie a été le pays précurseur de la Renaissance, l'Angleterre a été le pays précurseur de

l'industrialisation et de son corollaire, le mitage et l'étalement urbain, d'où son avance dans la mise en place de politiques correctrices). La MEAR livra courant 1971 un dossier de référence intitulé « Éléments pour un schéma directeur d'aménagement rural de la région parisienne ».

Depuis cette époque, le sujet des relations villes – campagnes est régulièrement exploré au niveau national, notamment par la DATAR¹ et par l'INRA, donnant lieu à de copieux rapports avec à chaque fois, de nouvelles inventions sémantiques. Il revient depuis quelques années dans l'actualité à la fois nationale (publication de plusieurs rapports, plan d'actions mis en œuvre par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) héritier de la DATAR....) et régionale.

3. De la ruralité en Ile-de-France

Parler de ruralité en Ile-de-France peut paraître incongru, notamment pour un regard provincial. Il y a indéniablement en Ile-de-France des espaces et des territoires qui ont l'apparence du rural et qui en ont la morphologie. Ces espaces et territoires sont même parfois mieux préservés du mitage que dans d'autres régions du fait d'une planification régionale et locale ancienne. Ils sont cependant sous influence urbaine ; la taille et l'intensité de la métropole francilienne étant sans commune mesure avec celles des métropoles régionales. En ce cas, on parle plus volontiers de périurbain. En fait, il s'agit d'un continuum, d'un gradient, de deux visions portées sur les mêmes territoires, selon que l'on regarde la campagne depuis la ville, ou la ville depuis la campagne (ce qui est malheureusement moins fréquent). D'ailleurs parmi les reproches adressés à la Métropole du Grand Paris, il y a le fait qu'elle soit avant tout conçue comme une extension de Paris.

Pourtant, derrière ces mots - rural, périurbain, ou campagnes urbaines-, il y a des réalités. Sans déflorer ce qui va vous être présenté, rappelons que près des ¾ des communes franciliennes ont moins de 5 000 habitants, près de 60% ont moins de 2 000 habitants et près du quart ont même moins de 500 habitants (chiffres 2014). L'Ile-de-France, tout en étant de loin la 1^{ère} région urbaine de France, conserve 50% de son territoire en terres agricoles, ce qui est la moyenne de la France métropolitaine. Je rappellerai aussi que la création des parcs naturels régionaux (l'Ile-de-France en compte actuellement quatre, et deux sont en projet) s'est fondée non seulement sur la lutte contre l'étalement urbain et les effets négatifs de la périurbanisation, mais aussi sur la défense d'une identité rurale, de plus différenciée pour chaque parc. L'Ile-de-France est aussi une des rares grandes métropoles mondiales à avoir une grande part de son hinterland rural dans ses limites administratives. Cette singularité est trop peu valorisée en termes d'attractivité potentielle dans les discours institutionnels.

Dans ce contexte le nouvel exécutif régional souhaite intensifier son action sur ces territoires où habitent deux millions de Franciliens (pacte rural, nouveaux contrats ruraux...). Le Ceser (Conseil économique, social et environnemental régional) a un intérêt soutenu sur ces questions, et a lancé une réflexion sur les départements « péri-métropolitains ».

La « ruralité » est aussi un axe fort du programme d'études 2017 de l'IAU dont la feuille de route est :

- de qualifier ce que sont ces territoires, très divers ;
- d'en comprendre le fonctionnement propre ;
- de comprendre leur contribution au fonctionnement métropolitain ;
- de mettre en avant les enjeux prioritaires pour éclairer les politiques publiques, avec des focus notamment sur la mobilité et sur le commerce de proximité.

¹ Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

En effet, ces territoires contribuent largement au fonctionnement métropolitain. Nous allons expliciter et interroger dans ce séminaire la nature et la qualité de cette contribution et ses évolutions. Ce sont aussi des territoires qui évoluent et innovent par eux-mêmes, en fonction des attentes et demandes de ceux qui y habitent et y travaillent, qui y construisent leur vie quotidienne, qui y gèrent les tensions entre ancrage local et intégration métropolitaine (via notamment les mobilités).

Je vous souhaite un très bon séminaire.